

Les enjeux de la Conférence climat Paris 2015

Déclaration du groupe de la CFE-CGC

La solennité souhaitée dans l'organisation de cette assemblée plénière, relative à la question climatique en France et à la réussite de la Conférence mondiale sur le climat prévue à Paris, témoigne de l'importance accordée par notre assemblée à l'impérieuse nécessité de limiter notre empreinte écologique au nom des générations futures. Le groupe et plus généralement la CFE-CGC salue la qualité de ces deux rapports complémentaires.

Le premier fait un point exhaustif sur la lutte contre le réchauffement climatique en France, analysant le bilan des actions entreprises et préconisant les perspectives des politiques publiques d'atténuation du changement climatique à différents échelons territoriaux, du local au supranational.

Le second analyse les conditions de réussite de la grande Conférence Paris Climat et la nécessité pour la communauté internationale d'adopter un accord global régulateur de l'action politique, sociale, économique et environnementale.

Pour appuyer la politique française de lutte contre le dérèglement climatique dont fait état le premier avis, pour conforter la position de la France dans le peloton de tête des pays engagés en faveur de l'enjeu climatique et la conforter comme nation de l'excellence environnementale, la Conférence Paris Climat sera donc un rendez-vous clef, ainsi que le souligne le second rapport.

Si nous sommes globalement en phase avec toutes les préconisations des deux avis, nous devons pour autant nous prémunir de toute tentation prophétique de fin du monde. Une telle affirmation ne laisserait plus de choix politique d'adaptation alors que l'expérience montre que des évolutions sont toujours possibles et nécessaires.

Pour la CFE-CGC, la conférence sur le climat doit-être l'occasion d'une part de valoriser la dynamique française et européenne de lutte contre le changement climatique afin d'entraîner la communauté internationale à partager ces défis, d'autre part de mobiliser et sensibiliser tant la société française que l'ensemble des représentants venus du monde entier. Elle insufflera une dynamique collective pour une société bas carbone respectueuse de l'environnement afin de préserver les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la planète.

Aussi, le groupe insiste, au regard de ces avis, sur le fait que le pilotage de cette société bas carbone doit être au cœur de la politique énergétique et industrielle du pays, tout en intégrant les objectifs fixés à l'échelle européenne. Au-delà de la mise en œuvre d'une fiscalité écologique incitative, celle-ci doit également tenir compte des réalités socioéconomiques. Le marché carbone doit lui-aussi faire preuve d'efficacité pour lutter contre la désindustrialisation de la France et de

l'Europe. Pour le maintien de la compétitivité du tissu économique et industriel ce marché doit prévoir un mécanisme d'inclusion carbone aux frontières intégrant les produits fabriqués en dehors de l'Union européenne et relevant des secteurs exposés à des risques de délocalisation.

La visibilité des trajectoires pour chaque secteur d'activités émetteur de Gaz à effet de serre (GES) est primordiale pour diminuer par quatre nos émissions comme le prévoit le « facteur 4 ». Le groupe CFE-CGC juge donc indispensable de faire reposer ce défi sur des études d'impacts socioéconomiques pour que nous soyons collectivement en mesure d'anticiper les conséquences sur l'emploi, dans un contexte où les négociations climatiques se télescopent avec celles relatives au futur traité transatlantique, posant la question de l'exemplarité de nos partenaires nord-américains.

Nos politiques nationales et territoriales sur ce sujet doivent permettre de valoriser les ressources locales, de faciliter l'ancrage local des acteurs économiques tout en tenant en compte de l'intérêt des parties prenantes en vue de favoriser les innovations techniques et sociales. Ceci afin de faciliter les transitions professionnelles, de préserver le pouvoir d'achat des salariés et de lutter contre la précarité.

Pour se faire, la lutte contre le changement climatique doit être adossée à une gouvernance exemplaire et responsable des acteurs économiques, permettant notamment aux salariés d'être mobilisés et associés aux orientations et décisions. Cette adhésion des salariés, et plus largement des citoyens, passera par un dialogue social de qualité.

La transformation du système de production et la mise en place de nouveaux modèles économiques et financiers constitue le cœur de cette lutte contre le changement climatique. Dans ce contexte, les salariés ne doivent pas être vus comme une source du problème, mais comme une source des solutions. Pour cette raison nous défendons la prise en compte des critères socioéconomiques dans l'évaluation des politiques de lutte contre le changement climatique, dans les stratégies des acteurs économiques et les actions des collectivités locales.

Enfin, le groupe CFE-CGC préconise que la future conférence sociale de l'automne soit l'occasion de consacrer un rendez-vous spécifique à l'enrichissement du dialogue social sur les enjeux environnementaux, climatiques et plus largement du développement durable voire de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Le groupe de la CFE-CGC a voté les deux avis.